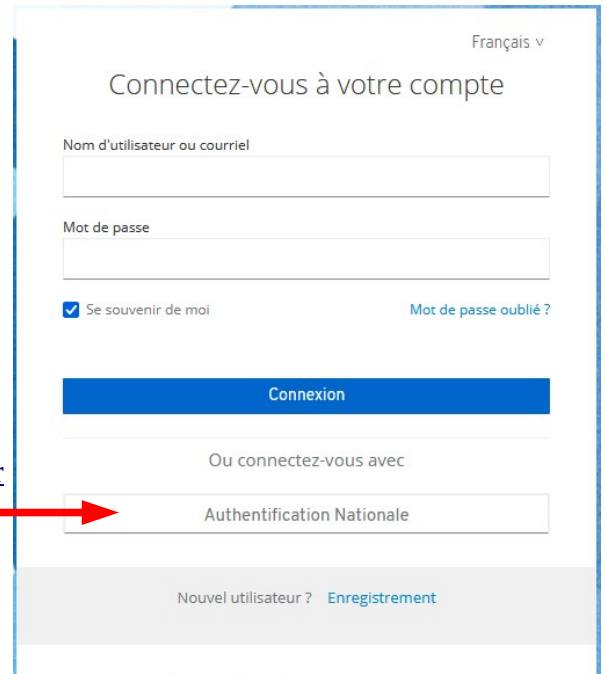


Partager des dossiers avec son drive académique


1. Se connecter à son espace en ligne

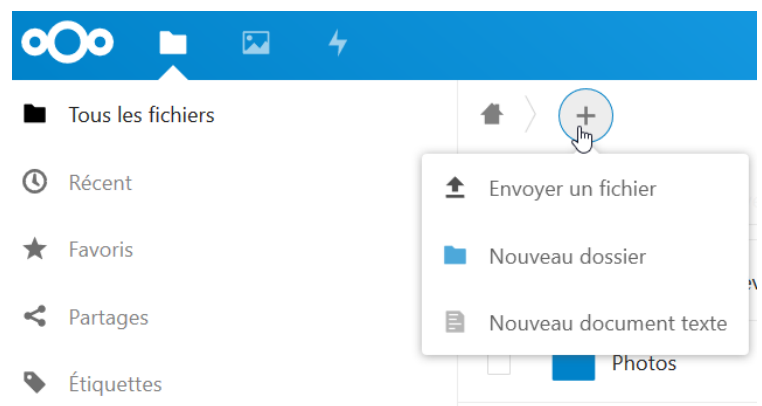
Connectez-vous à l'adresse <http://nuage03.apps.education.fr>

Choisissez « Authentification Nationale » et entrez vos identifiants professionnels personnels.




2. Créer des dossiers

- Cliquez sur , puis **Nouveau dossier** :
- Nommez le dossier et cliquez sur la flèche.
- Votre dossier est créé.



3. Partager ses dossiers/fichiers

Cliquez sur le symbole **Partage**  afin de finaliser les conditions de partage d'un dossier et de tout ce qu'il contient.



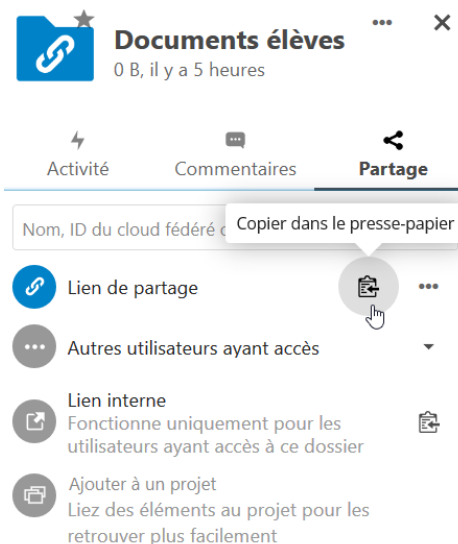


- Cliquez sur  puis cochez l'**option de partage que vous convient**.

Lecture seule permettra à vos interlocuteurs de télécharger les contenus présents dans le dossier.

- **Dépôts de fichier (envoi uniquement)** permettra à vos interlocuteurs de déposer dans votre dossier, de manière anonyme, des fichiers de tout type.

Enfin cliquez sur **Copier le lien**. C'est ce lien (copié dans le presse papier) qu'il faudra communiquer à vos interlocuteurs pour qu'ils récupèrent les documents que vous voulez leur partager ou pour qu'ils puissent déposer des documents pour vous.



Attention ! Le fait d'ouvrir un dossier partagé en dépôt de fichiers peut poser des

problèmes de sécurité, il est donc très important de **Protéger par un mot de passe** vos dossiers partagés.

Vous avez aussi la possibilité de définir également une **date d'expiration du partage**.

N'oubliez pas de laisser une petite note à destination de vos interlocuteurs (en utilisant **Note au destinataire**) !

Tout partage peut être révoqué en cliquant sur **Ne plus partager**.

